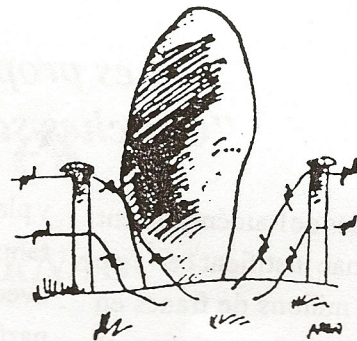


Le Menhir Libre

Bulletin de l'association Menhirs Libres

Carnac - Novembre 1994 - n°2



Editorial

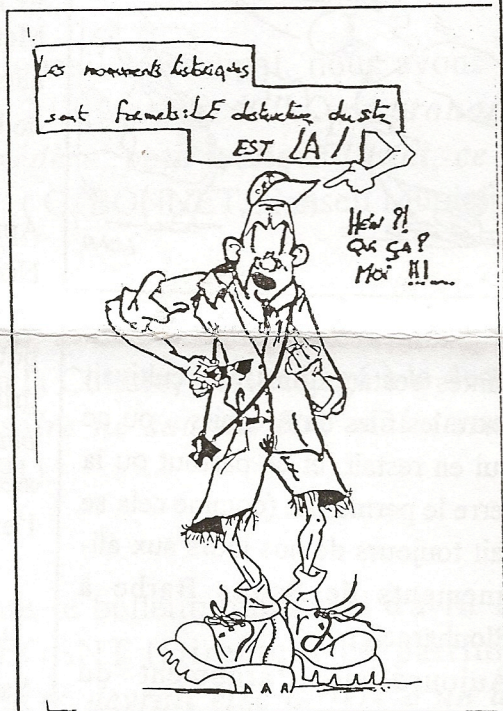
La réunion du conseil municipal de Carnac du 27 septembre est intéressante à plus d'un titre.

Pour la première fois, il y a enfin un début de débat sur les Menhirs. Plusieurs conseillers ont pris la parole. Certains ont exprimé leurs inquiétudes sur la finalité du projet. D'autres ont laissé entendre qu'ils avaient été mené en bateau depuis plusieurs années. D'autres encore ont remis en cause l'intérêt des grillages et s'inquiètent des projets commerciaux sur le site. Une certitude c'est que, comme nous, bien des conseillers n'ont pas eu connaissance du dossier et qu'ils ont l'impression d'être manipulés et trompés.

Suite à nos observations lors du premier numéro, les conseillers municipaux se sont exprimés par un vote à bulletin secret. Celui-ci a été remarquable: 3 voix pour le maintien du belvédère, et 22 voix contre! La démolition doit intervenir d'ici 3 mois, au plus tard, ce qui est pour nous une grande satisfaction.

Mais attention la bataille est loin d'être terminée. Monsieur le Maire a annoncé (mais ce n'est pas la première fois) pour fin 94 début 1995 une enquête publique sur une modification des routes autour des alignements des Menhirs et surtout sur le projet de mise en valeur.

Mais avant une enquête publique aux conséquences irrémédiables, n'est-il pas temps que les responsables de l'aménagement du site informent de leurs intentions la population de Carnac et que s'instaure un véritable dialogue avec elle ?



Déconstructions et constructions

Les premières expropriations en France ont eu lieu, il y a environ 110 ans de cela à ... Carnac ! C'était déjà pour la question des Menhirs. Mais aujourd'hui, ce n'est pas un particulier qui s'en va, mais c'est le belvédère qui a été prié de dégager les lieux.

Il n'y a pas eu encore d'appel d'offre pour la démolition du dit bâtiment. Menhirs Libres rappelle que sa proposition de s'en charger gratuitement tient toujours.

On parle, avec une certaine inquiétude, de mettre en place des bâtiments provisoires, type baraques de chantier Algéco. Cela serait effectivement du plus mauvais effet... Pourtant cette solution «provisoire» a encore été proposée par Madame le conservateur. De provisoire en provisoire...

Comment ne pas être stupéfaits qu'au bout de quatre ans, aucune solution définitive n'ait encore été proposée ? Que la population n'ait jamais été informé des projets en cours ? Que la seule réponse à tout cela sera une enquête publique ?

Dans tout les cas, si un bâtiment d'accueil est nécessaire (et ça tout le monde est d'accord), pourquoi ne pas le faire dans un endroit qui ne cache pas la vue des Menhirs, et avec des matériaux du pays !

Mais peut-être que le style du pays ne parait pas assez beau pour ces messieurs dames des Monuments Historiques... ou peut-être encore cela ne répond-il pas à leur folie des grandeurs ...

Les propos de notre Archéologue "Couches sacrées ou sacrées couches ?"

Les responsables de l'aménagement du site de Carnac justifient ce vaste projet de 100 millions de francs en annonçant des « restaurations » et des « fouilles » prochaines des alignements.

C'est jouer sur les mots car il faut savoir que ces fouilles archéologiques tant annoncées ne concernent en rien les alignements, mais leur proche périphérie, là où seront tracées de nouvelles routes. Quand aux restaurations, qu'on ne s'y méprenne pas; il ne s'agit nullement de redresser les quelques Menhirs aujourd'hui couchés, mais d'une restauration de la végétation couvrant le site !

Nous constatons avec étonnement qu'aucun grand archéologue spécialiste des mégalithes ne soit associé à ce projet. Mais sans doute leur non-participation s'explique-t-elle par une connaissance des faits suivants:

- Une bonne partie des alignements fut déjà l'objet de fouilles entre 1877 et 1942.
- Sur les 2656 Menhirs que comptent les alignements, seuls 783 étaient encore debout en 1874!
- Félix Gaillard, Archéologue amateur, les restaura jusqu'en 1885 puis en confia la tâche... aux cantonniers de la ville d'Auray, qui, durant 13 années ne relevèrent pas moins de 1873 Menhirs !
- Un nombre non négligeable de Menhirs furent redressés à l'envers! Ce fait est établi par des études menées en 1991.
- Là où les Menhirs manquaient, on

y plaça des pierres trouvées dans les talus voisins, reconstituant les files avec la plus vive imagination, et parfois sur des centaines de mètres, comme par exemple à Kermario, où plusieurs files de Menhirs furent inventées de toutes pièces!



- Ajoutons à cela qu'avant ces étonnantes restaurations, on cultivait entre les files de Menhirs... ou ce qui en restait, et ce partout où la terre le permettait (comme cela se fait toujours de nos jours aux alignements de Sainte Barbe à Plouharnel).

Aujourd'hui, l'argument du déchaussement des Menhirs semble si faible aux responsables du projet qu'il tend à être remplacé par celui de « protection des couches archéologiques ». Or, à la lueur des faits énumérés ci-dessus, parions qu'une future fouille de ces couches archéologiques nous donnerait plus d'informations sur l'art de cultiver les patates au 19ème siècle que sur le peuple qui dressa les mégalithes voici 6000 ans !

Si les couches archéologiques semblent donc bien avares d'informations, celle tenue par les responsables du projet Grand Carnac offrira en revanche un met de premier choix aux historiens du futur qui se pencheront sur le dossier de l'aménagement des Menhirs.

Petites annonces & rendez-vous

Jolie Menhir, yeux bleus océan, tour de poitrine 3 m 40, cherche Beau Menhir chaussé de bruyères pour aller prendre bain de minuit le soir de la Saint Sylvestre.

.....
Propositions ...

Après le Belvédère, le grillage. Nous avons une proposition d'un sculpteur pour utiliser le grillage pour la construction d'un tas de grillages intitulé : « Monument à la bêtise humaine » Cet artiste a plusieurs propositions à soumettre pour l'exploitation de cette idée...

.....
Rendez-vous

Enquête public sur le secteur de Saint Colomban du 28/10 au 28/11.

LE MENHIR LIBRE

Bulletin de l'association
Menhirs Libres

La Petite Métairie
56340 Carnac

Dépot légal : septembre 1994
n° 8194

Menhirs Libres

Association loi 1901
La Petite Métairie 56340 CARNAC

CARNAC, le 17 Septembre 1994

Madame, Monsieur, le Conseiller Municipal,

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons appris que la prochaine réunion du conseil le 27/09 aurait à "*... se prononcer pour ou contre la démolition du dit belvédère, pour obliger l'Etat, ce qu'il est prêt à faire, à démolir le bâtiment ...*" (C. BONNET, Conseil Municipal, août 1994).

A titre d'information, nous vous rappelons que M. LANG, alors Ministre de la Communication et de la Culture, s'est engagé à la destruction du belvédère : "*... le bâtiment provisoire ne saurait être maintenu au delà de la fin 94.*" (Lettre datée du 05/11/91).

Plus récemment, dans le bulletin municipal d'avril 1994, on pouvait lire que Mme de SAINT-PULGENT (Directeur de patrimoine) estimait "*...que l'effacement du belvédère devrait être différé d'un an. Le Maire a exprimé clairement son refus d'une telle éventualité...*".

De plus, en ce qui concerne les routes des alignements, M. le Sénateur Maire de Carnac avait affirmé le 30/11/91, dans un article paru dans Ouest France qu'il "*...s'opposerait fermement à la transformation, voire à la suppression des routes communales et départementales qui entourent les alignements.*"

Lors du dernier Conseil municipal, il semblerait pourtant que ce dernier ait changé de position. Mr Bonnet a en effet déclaré qu'il voudrait maintenir le

belvédère... tout en évitant sa vision "hideuse" aux conseillers municipaux du quartier de Kermario-Kerlescan en détournant la route longeant les alignements.

Elu au suffrage universel, vous êtes le représentant de la population, et ainsi mandaté votre rôle est de veiller au bien public. Ce qui implique nécessairement de bien connaître tous les éléments de ce dossier important et de se prononcer dans le sens de la protection du patrimoine, sans pour autant négliger les intérêts de vos concitoyens.

Mais en donnant votre confiance à M. le Sénateur Maire de Carnac pour la signature de la Convention sans en connaître ni le contenu, ni ses implications, sans avoir posé une seule question vous n'avez pas montré beaucoup de curiosité ni de vigilance.

Le 27 septembre 1994, nous espérons une meilleure approche du dossier, un véritable débat de fond, et un vote clair à main levée.

Pour de plus amples informations et pour établir un véritable dialogue, nous vous proposons de nous rencontrer au plus vite.

En l'attente de cette rencontre, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations associatives.

Pour l'association,
la présidente:

